

LE LEODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

sommaire

Le Plan Local d'Urbanisme	2 à 3
Les travaux	4 à 5
Le point sur les finances	5
La coopération intercommunale	6
Ça s'est passé à St-Léger	7 à 15
Sur le chemin de l'école	16 à 17
Les aînés en visite	18 à 19
Nos jeunes ont du talent...	20 à 21
A la bibliothèque	22
Du côté des associations	23
> UNC	23
> Culture et Loisirs	24 à 25
> Scène Zen	26
> Sport et Santé	26
> Judo Club	27
> Saint-Léger Tonic	27
> Saint-Léger-Jumelage	28
> Usy	29
> Association paroissiale	29
> Sauvons nos arbres	30
> La Société de Chasse	31
La vie de nos centres équestres	31
Vie pratique	32 à 35
Carnet et Hommage	36



Editorial du Maire

Le temps des satisfactions...

Après le temps des efforts, voici venu celui des satisfactions.

Satisfaction de voir se concrétiser les projets qui ont demandé tant et tant de travail et de détermination.

Satisfaction pour les Elus qui ont participé à la longue élaboration du Plan Local d'Urbanisme et dont le travail a été approuvé par les services de l'Etat, les représentants du Parc Régional de la haute vallée de Chevreuse et, à l'unanimité, par les membres du Conseil municipal réunis en séance du 27 janvier 2017. De ce document dépend maintenant le développement durable de notre village pour les prochaines années.

Satisfaction, après des mois passés dans l'attente des subventions et malgré les tracasseries de tous ordres..., avec la requalification de la rue Octave Allaire. Les travaux sont bien entamés et à la hauteur de notre projet.

Satisfaction aussi avec le transfert réussi de l'atelier et du garage des services techniques dans les anciens locaux de l'entreprise Sicot, route de Rambouillet, beaucoup plus appropriés pour y travailler et y entreposer les véhicules et le matériel.

Satisfaction encore d'avoir pu offrir à l'association Culture et Loisirs, grâce à cette acquisition, la possibilité d'y aménager « le jardin vivant » qui, proposé en septembre dernier, s'organisera au printemps prochain.

Satisfaction enfin, pour le Maire que je suis, de constater chaque jour la forte implication des Elus dans la réalisation du programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance. Le travail effectué à mi-mandat est celui de toute une équipe de femmes et d'hommes dévoués et solidaires, chacun mettant ses compétences et ses disponibilités au service de la collectivité pour que soit tenu l'ensemble des engagements pris envers vous.

Je vous laisse le découvrir ainsi que les évènements de l'année 2016, dans les pages qui suivent.

Bonne lecture.

Le Maire, Jean-Pierre Ghibaudo

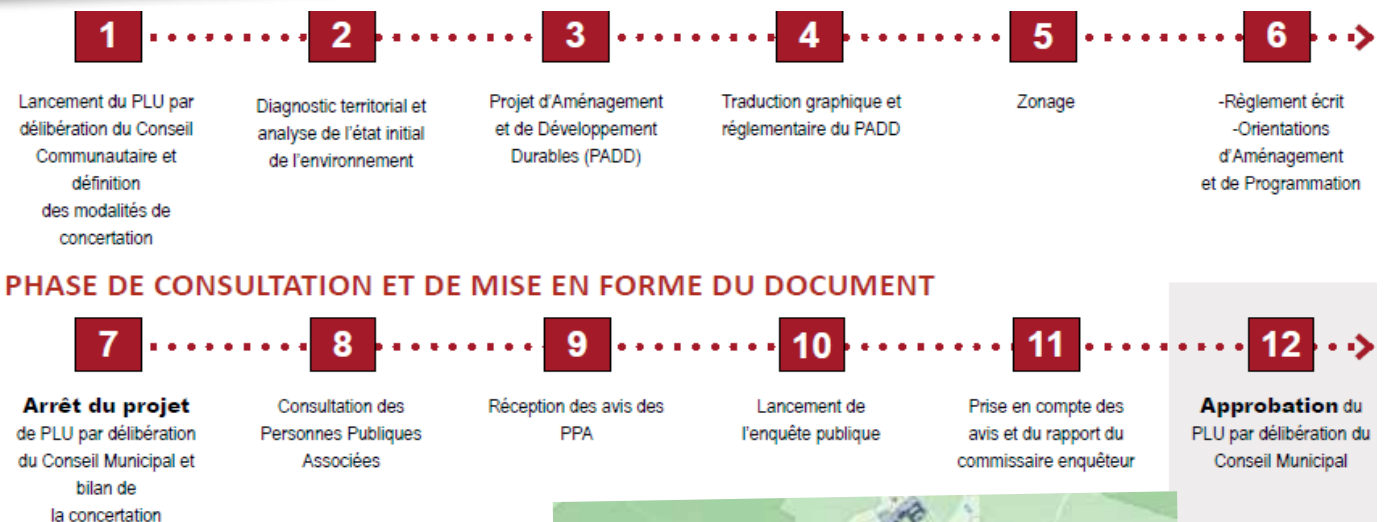
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Le POS (Plan d'Occupation des Sols), vieux de 35 ans, fait peau neuve pour laisser la place au PLU (Plan Local d'Urbanisme), approuvé à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 27 janvier dernier.

Cet outil, conforme au Schéma directeur d'île de France, au Schéma de Cohérence Territorial et à la Charte du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse vise à définir l'affectation des sols et organiser l'espace communal.

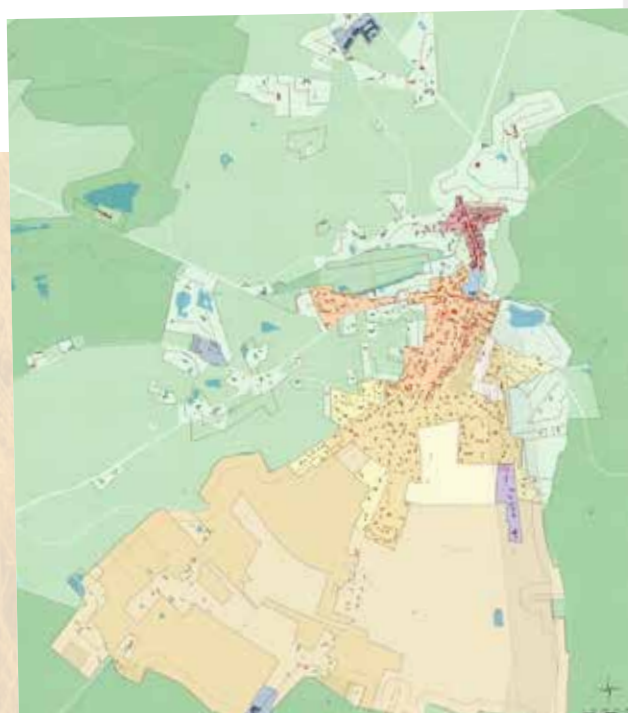
Le processus d'élaboration



7 MARS 2016



27 JANVIER
2017



Les zones urbaines du PLU

La zone UA correspond au centre bourg historique au nord de la Vesgre, principalement développé de part et d'autre de la Grande Rue.

La zone UB correspond au tissu principalement de bourg ancien, au sud de la Vesgre

La zone UC correspond principalement aux extensions urbaines réalisées depuis les années 1970, à l'est et au sud du bourg.

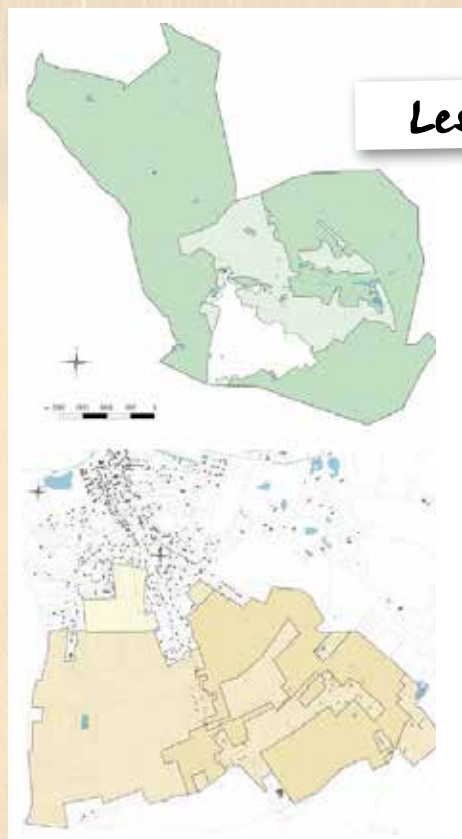
La zone UH correspond aux secteurs d'habitat peu dense, bordant des espaces naturels et forestiers.

La zone UE correspond au site de la Maison du Village, à l'espace récréatif associé et à la place du Gros Billot.

La zone UX correspond à la zone artisanale existante route de Rambouillet.



Les zones naturelles et agricoles du PLU



La zone N est une zone naturelle et forestière, comprenant les secteurs du territoire communal à protéger.

Le secteur Ns correspond aux espaces remarquables.

Le secteur Nj correspond aux fonds de jardins à l'arrière du front bâti ouest de la grande rue.

Le secteur Ne correspond aux terrains sportifs et équipements publics de la mare Gautier.

Le secteur Nr correspond à des secteurs de taille et de capacité limitées correspondant aux centres équestres existants.

La zone A correspond aux secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Le secteur As correspond au Site de biodiversité remarquable des prairies des Petits et Grands Coins.

Le secteur Ap correspond aux espaces agricoles à protéger en raison de leur intérêt paysager.

TRAVAUX : Les formalités d'urbanisme :

Nature des travaux	Formalité
Cas général	
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m ²	Permis de construire
Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol inférieure à 40m ² , sans porter la surface totale de la construction au-delà du seuil de 150 m ²	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher comprise entre 20m ² et 40m ² , portant la surface totale de la construction au-delà du seuil de 150 m ²	Permis de construire avec recours à architecte obligatoire
Les changements de destination	
Avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade	Permis de construire
Sans travaux ou avec travaux ne modifiant pas les structures porteuses ou la façade	Déclaration préalable
Les travaux de ravalement	
Les travaux de ravalement	Déclaration préalable
Les autres travaux	
Les travaux d'entretien ou de réparation ordinaire	Aucune formalité
Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur (<i>pose d'une fenêtre, changement d'une porte...</i>)	Déclaration préalable

Le Plan Local d'Urbanisme, ainsi que les formulaires des diverses autorisations nécessaires à la bonne réalisation de vos travaux sont disponibles sur le site de la commune : <http://www.saint-leger-en-yvelines.fr/vie-municipale/plan-local-d-urbanisme.html>

Olivier FAIVRE-DUBOZ, Délégué à l'urbanisme.

A mi-mandat, le point sur les travaux.

Jean-Luc Moutet, Conseiller municipal, chargé des travaux.

Station d'Épuration

La nouvelle station d'épuration, mise en service fin 2015, a fait l'objet des essais de garantie validant la qualité de son fonctionnement au mois de mai.

Les travaux se sont déroulés dans une maîtrise des délais et des coûts qui confirme le professionnalisme des divers intervenants sur ce projet techniquement complexe.

L'investissement très important dans cette station (environ 1 600 K€ HT dont 25% à la charge de la commune) nous garantit une excellente protection de l'environnement en terme de rejets dans la Vesgre et des possibilités de croissance maîtrisée de notre population pour les vingt ans à venir : la capacité de la station est de 2 000 habitants.



Mare Gautier



De nouveaux travaux d'aménagement ont été réalisés autour de la Mare Gautier afin de continuer sa valorisation :

- Réalisation d'une aire de jeux,
- Réalisation du boulodrome,
- Mise en place de plantations.

Voirie



Après avoir renouvelé les enrobés de la Grande Rue et de la Route de Montfort en 2015, le **Conseil Départemental** vient de terminer en septembre les travaux de réfection des revêtements Route de Rambouillet.

Une prévision des services départementaux devrait permettre de réaliser la réfection de la Rue de la Mairie en 2017.

Un entretien des voiries communales a été initié au printemps avec en particulier des travaux route Monnereau.

Opération de Sécurité

Notre objectif permanent est d'assurer au mieux la sécurité de nos routes et des léodégariens malgré le fort trafic (en particulier de poids lourds) sur lequel nous n'avons que peu de moyens d'action.

Dans cette optique :

- Nous avons décidé de mettre en place deux stops Route de Houdan après une concertation avec les riverains : le résultat sur la diminution de vitesse des usagers semble convaincant.

Pour 2017, le dispositif devrait être complété par la mise en place d'une écluse double et nous allons étudier la mise en sécurité d'un cheminement piétonnier le long de la Route de Houdan.

- Nous avons mis l'ensemble du centre du village en « zone 30 »
- En liaison avec les services du département, nous avons obtenu le renforcement de la signalisation horizontale Route de Rambouillet ; Un radar pédagogique viendra compléter la très efficace présence de la gendarmerie dans le respect des limitations de vitesse.

Une étude de sécurité plus complète est actuellement en réflexion.

- Nous avons mis en place une présignalisation et un radar pédagogique à l'entrée du village, Route du Perray, et les premiers constats sont positifs.

Ateliers municipaux

Après l'acquisition au mois de janvier 2016 par la commune de la propriété anciennement Sicot, Route de Rambouillet, nous avons réalisé les travaux d'aménagement nécessaires au transfert de l'ensemble des ateliers municipaux sur le site :

- Les équipes communales ont pu remettre en état les bureaux et les locaux purement techniques,
- Une entreprise de serrurerie a réalisé la fermeture du grand hangar permettant de stocker le matériel communal,
- Un système d'alarme que nous espérons performant sécurise l'ensemble du site.

Par ailleurs une partie du terrain, non nécessaire au bon fonctionnement des ateliers municipaux, a été mis à la disposition de l'association Culture et Loisirs pour un projet important pour notre commune liant plantations, cultures et environnement.



Travaux liés aux inondations

Les inondations que nous avons subies et dont certains des habitants de la commune ont été victimes ont également eu des conséquences que nous avons dû gérer dans l'urgence :

- Renforcement par des empièvements des berges de la Vesgre au niveau de la sente Magonet,
- Reprise de dégradations de la voirie communale,
- Travaux de curage et de recalibrage en amont de la mare Gautier réalisés par nos équipes techniques,
- Réfection de la tête d'aqueduc endommagée par les crues qui sera réalisée en début d'année 2017.

Aménagement cimetière / Eglise

Grâce à une subvention du parc naturel régional, des travaux de confortement du mur du cimetière, d'aménagement, de réfection des emmarchements de l'église et du jardin du presbytère ont débuté fin 2016.

Contrat Rural

Dans le cadre de la mise en place d'un contrat rural subventionné par le département et la région à hauteur de 70%, nous avons prévu de réaliser des travaux dans la Mairie et de créer dans les anciens ateliers une salle intergénérationnelle.

Cette dernière permettra de réunir, dans un espace dédié et mieux adapté, les activités de certaines associations, de l'école et de pouvoir servir de salle de réunion ; Cette réalisation « désengorgera » les salles mises actuellement à disposition et qui n'ont pas toujours vocation à leur utilisation (Mairie, bibliothèque, maison communale)

Les travaux de la Mairie s'insèrent dans la nécessité de réaliser des économies énergétiques (isolation des combles, changement des portes et fenêtres, changement du « monument historique » que constitue la chaudière actuelle) et de profiter de cette opération pour rafraîchir les bureaux actuels, la façade et de renforcer structurellement le beffroi. L'estimation des travaux est actuellement de 400 K€.

Une consultation d'architecte permettant de bâtir notre dossier de contrat rural est en cours.

Les travaux devraient pouvoir démarrer à la fin 2017.

Rue Octave Allaire

Après quelques retards principalement dus à la mise en place des subventions nécessaires au financement d'une telle opération, le chantier a débuté fin 2016. L'appel d'offres a été lancé fin septembre 2016.

Les travaux ont commencé mi-novembre par le changement de la conduite d'eau potable. Cette phase de travaux, réalisée par le syndicat des eaux (SIAEP), se terminera fin janvier 2017.

Les travaux suivants concerneront les enfouissements des réseaux (environ 4 mois à partir du mois de février)

Les travaux de voirie proprement dits auront lieu dans le troisième trimestre 2017. L'investissement global est de l'ordre de 1 000 K€ TTC dont un peu plus de 500 K€ resteront à la charge de notre commune.

L'esprit de la requalification de la rue Octave Allaire se rapproche de ce que nous avons précédemment réalisé rue de la Harpe. Nous sommes conscients de la gêne que ces travaux occasionneront pour les riverains et ferons le maximum avec l'appui des divers intervenants (Maître d'œuvre, entreprises, ...) mais aussi avec la bonne volonté et la compréhension de chacun pour que cette situation reste acceptable pendant cette phase délicate.

TOUTE DERNIÈRE MINUTE

Le chantier de requalification de la rue Octave Allaire se divise en 3 phases :

- la première qui concernait le changement de la canalisation d'eau potable vient de prendre fin
- la seconde va nous permettre de réaliser l'enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, télécommunication, ...) et débutera le 13 février
- la troisième, entre le mois de mai et d'octobre, requalifiera la voirie en canalisant la circulation, en créant un cheminement piéton continu et sécurisé et en organisant le stationnement le long de la rue.

Un arrêté de circulation concernant la rue Octave Allaire pendant la phase d'enfouissement des réseaux **entre le 13 février et le 30 juin 2017** a été pris : vous constaterez que, durant cette période et vraisemblablement jusqu'à la fin du chantier au mois d'octobre, **la circulation et le stationnement sont strictement interdits rue Octave Allaire** sauf pour les habitants de la rue.

Le point sur les finances

Augmentation des taxes foncières 2016.

POUR RAPPEL : l'article paru sur le dernier léodégarien de mars 2016 annonçant l'augmentation votée par le Conseil départemental de la part lui revenant.

Le Maire, Jean-Pierre Ghibaud et le Maire adjoint, Pierre-Yves Koppe, vous expliquaient fin août le détail de l'avis que vous allez recevoir, en ces termes :

Vous allez bientôt recevoir votre avis d'imposition pour les taxes foncières 2016. Vous constaterez avec surprise une augmentation très sensible du montant de la taxe.

Ce que vous devez savoir

Votre avis d'imposition 2016.

Nous tenons à vous préciser qu'elle n'est pas le fait de la Commune, dont les taux d'imposition demeurent inchangés depuis plus de 15 ans, malgré une diminution drastique des aides de l'Etat et une ponction de plus en plus importante effectuée sur nos finances.

Cette augmentation résulte de la majoration importante, +66% de la taxe par le Conseil départemental (ex. Conseil général). Le taux passe de 7,58% à 12,58% (colonne « Département » de l'avis d'imposition).

Pierre-Yves KOPPE, Maire-adjoint

La coopération intercommunale

Au 1^{er} janvier 2017, consécutivement à la mise en œuvre de la loi Notre, notre communauté d'agglomération s'est enrichie des communes de la CAPY(8) et de la CCE(3).
Rambouillet Territoires compte maintenant **36 communes** qui vont partager le même destin intercommunal.



Ablis



Allainville-aux-Bois



Auffargis



Boinville-Le-Gaillard



Bonelles



Bullion



Cernay-la-Ville



Clairefontaine-en-Yvelines



Emancé



Gambaiseuil



Gazeran



Hermeray



La Boissière-Ecole



La Celle-les-Bordes



Le Perray-en-Yvelines



Les Bréviaires



Les Essarts-le-Roi



Longvilliers



Mittainville



Orcemont



Orphin



Orsonville



Paray-Douaville



Poigny-la-Forêt



Ponthévrard



Prunay-en-Yvelines



Raizeux



Rambouillet



Rochefort-en-Yvelines



Saint-Arnoult-en-Yvelines



Sainte-Mesme



Saint-Hilarion



Saint-Léger-en-Yvelines



Saint-Martin-de-Bréthencourt



Sonchamp



Vieille-Église-en-Yvelines

Ça s'est passé à Saint-Léger... en 2016

En mars : LA BRADERIE DES VÊTEMENTS



un grand choix pour tous les âges.



INAUGURATION DU BOULODROME :
ils l'avaient voulu, ils l'ont eu et ils étaient tous là pour la première partie de pétanque



LA CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : le froid n'avait pas découragé nos petits qui sont repartis très fiers, les paniers bien remplis.





Nettoyage de printemps 2016

Marius, l'âne d'Aurélien, était fidèle au rendez-vous de printemps pour aider la trentaine d'adultes et enfants au ramassage des débris négligemment jetés ou déposés le long des routes et dans la forêt.



Marius

UN VERGER PÉDAGOGIQUE A PRIS RACINES AU VILLAGE.



Les élèves de l'école ont participé à la plantation de pommiers à la Mare Gautier avec l'aide de leurs enseignants et de Romain Viana qui leur a donné une leçon d'horticulture. Un grand merci aux responsables du P.N.R concernés qui ont facilité cette opération.



LE CENTRE AÉRÉ



Pendant les petites vacances, au centre aéré.



Présentation de Pouces d'Yvelines à la mairie



Plantation de végétaux autour de la structure de jeu



La forestière : d'année en année, la Forestière s'affirme comme un évènement incontournable pour grand nombre de sportifs désireux de se dépasser sur un parcours exceptionnel.

...suite | Ça s'est passé à St-Léger

Du soleil, de la bonne humeur, de la musique, un vide-grenier de qualité, des jeux gratuits, des démonstrations équestres remarquables de dressage et, par-dessus tout, le barbecue de Saint-Léger jumelage et sa fine équipe.



SAINT-LÉGER-EN-YVELINES

MARE GAUTIER

Vide Grenier

19 juin 2016

8h-18h



Le lâcher de ballons

Le lâcher de ballons du lundi s'est déroulé dans la cour de l'école, entre deux averses.

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET
 Toutes nos félicitations à Hervé et son équipe pour le feu d'artifice dont la renommée dépasse nos frontières !

Commission des fêtes et animations



FEU D'ARTIFICE
BAL POPULAIRE
 13 juillet 2016 - 22h30
 SAINT LÉGER – Mare Gautier
 Restauration sur place à partir de 19h00



UNE BOÎTE À IDÉES qui, chaque année, lance officiellement la rentrée.



Visite de la délégation italienne



Troisième édition de la fête de la pomme et de la châtaigne. Un temps exceptionnel pour une fête exceptionnelle. Tout y était. Bravo à Sandrine et son équipe de Culture et Loisirs.



VISITE DU JARDIN VIVANT
situé à l'arrière des bâtiments
techniques nouvellement
installés route de
Rambouillet.
En attendant de pouvoir le
cultiver, les invités pouvaient
s'y restaurer.





En octobre, le traditionnel dîner paroissial.



Remise du diplôme de la médaille du travail à M^{me} Gorete Vieira et M. Philippe Guillois. Toutes nos félicitations.

Le Chêne Pendragon



LE DÉJEUNER DU 11 NOVEMBRE
Un déjeuner très festif où chacun est heureux de se retrouver avec, en prime, une chorale improvisée dirigée par Dominique.



...suite | Ça s'est passé à St-Léger



Les stands étaient bien remplis, les visiteurs nombreux comme à l'accoutumée. Un bel évènement !



AVEC QUELQUES JOURS D'AVANCE, LA MAIRIE ACCUEILLAIT LE PÈRE NOËL QUI DISTRIBUA DES FRIANDISES AUX PLUS PETITS ET REÇUT FORCE BISOUS ET CONFIDENCES...



Le Père Noël rend visite aux tout petits de Mamans-bébés



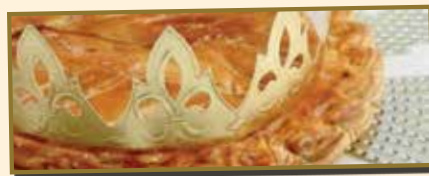
La Compagnie Zébuline présente

MAMIE FRIPE

JEUDI 19 JANVIER
Spectacle pour les 0-3 ans
dans le cadre des rencontres
Maman-Bébé de

Mise en scène: Marion Clément et Natacha Bordaz

Saint Léger – Maison du village – 10H
Tarif : 8€ / enfant (gratuit pour l'adulte accompagnant)
Renseignements au 0673149006



Galette d'accueil pour les nouveaux habitants et cadeau de bienvenue pour les bébés nés en 2016 : un moment très convivial à partager, un succès assuré avec la galette Bellamy.



EXPO TRI PAPIERS organisée par la bibliothèque



Samedi 21 janvier 2017
A partir de 14 heures 30

EXPOSITION PUBLIQUE
Salle du Conseil de la Mairie

Comprendre le tri
&
le recyclage des papiers

La commission des fêtes et animations



LEOTO DES AÎNÉS

Avec la participation
des élèves de CM1 et CM2
suivi d'un goûter

Samedi 28 janvier 2017-15H30
Maison du village



Sur le chemin de l'école...

À l'école de Saint-Léger...

L'école d'avant, ce sont des instituteurs et institutrices sur leur estrade ; ce sont des élèves en blouse et godillots ; le tableau noir ; l'odeur de craie ; les pupitres en bois avec les encriers ; la morale du jour ; les cartes de géographie et de sciences ; le jeudi chômé ; le poêle qu'il faut allumer chaque matin...



<https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/france-st-leger-en-yvelines/cpa-78-saint-leger-en-yvelines-mairie-groupe-d-ecoliers-garcons-et-filles-instituteurs-391187965.html>

L'école d'aujourd'hui, ce sont des professeur(e)s des écoles, des tableaux numériques interactifs, des projets motivants renouvelés chaque année, des intervenants en sport et en chant, 9 demi-journées de classe par semaine ...

L'école d'aujourd'hui, ce sont de nouveaux enjeux : l'intégration des enfants porteurs de handicap, l'attention renforcée aux élèves ayant des besoins particuliers, l'élaboration de plans particuliers de mises en sécurité, un enseignement résolument tourné vers le numérique, ...

L'école de Saint-Léger aujourd'hui, ce sont 126 élèves et 6 enseignants ainsi que 2 agents spécialisés de l'école maternelle, 3 auxiliaires de vie scolaire et 2 agents techniques. C'est une salle de motricité avec du matériel pour les petits et les grands. Ce sont 2 cours de récréation avec une structure de jeux, deux tables de ping-pong et la traditionnelle marelle peinte au sol.

Le projet d'école prend en compte les spécificités de Saint-Léger et de son environnement. L'année dernière, les élèves ont étudié tout ce qui avait attiré à l'eau dans le village (assainissement, traitement, ...). Ils ont visité la nouvelle station d'épuration qui permet de rejeter une eau de qualité dans l'environnement. Cette année, leurs regards se porteront sur la forêt : les arbres qui la composent ainsi que les animaux qui y vivent. Un intervenant leur présentera, lors d'une exposition, des animaux naturalisés des espèces qui vivent à nos côtés sans que nous ne les connaissions bien.

Force est de constater qu'hier comme aujourd'hui, les enseignants de l'école Jean Moulin de Saint-Léger étaient et sont toujours motivés et prêts à beaucoup d'investissement pour la réussite de tous leurs élèves Léodégariens.

Le Directeur de l'école : Olivier Malassigné

interview

L'école Jean Moulin une informatique scolaire exemplaire à Saint-Léger-en-Yvelines



Le dimanche 8 janvier 2017, le magazine vox-pop proposait par le canal de la chaîne ARTE une enquête sur l'école.



J'y étais interviewé ainsi que Monsieur Malassigné, directeur de l'école, à propos des équipements et logiciels libres dont l'utilisation est favorisée par la mairie depuis 8 ans au sein de l'établissement scolaire Jean Moulin.

Ce choix présente de nombreux avantages :

- les logiciels libres "marchent" tout simplement souvent mieux dans le contexte scolaire : ils sont fiables et parfaitement adaptés aux activités du primaire ;
- ils respectent les informations personnelles et privées renseignées dans les ordinateurs par les élèves et les enseignants ;
- ils peuvent être téléchargés gratuitement et ne nécessitent pas d'équipements coûteux pour fonctionner : ils sont donc beaucoup moins chers à tous points de vue. Ils nous permettent aussi d'utiliser des PC recyclés par une association s'inscrivant dans une démarche d'insertion solidaire par le travail ;
- les logiciels libres ne nécessitent pas la mise en oeuvre de procédures pénibles de suivi et de gestion des licences payantes ;
- ils ouvrent gratuitement et sans contraintes à une infinité d'activités possibles pour les enseignants et les élèves ;
- les logiciels libres sont accessibles à tous ;

Le succès d'un projet comme celui-là repose naturellement sur une mobilisation et une collaboration étroite entre l'école et la mairie : c'est ce que nous avons su mettre en place à Saint-Léger.

Le résultat est là : des solutions libres, ouvertes et adaptées pour l'école, basées sur des équipements recyclés et soutenant des démarches de développement durable, tout cela en réalisant des économies : qui dit mieux ?



Mais la question des choix techniques retenus ou même celle des coûts directs pourraient finalement paraître relativement secondaires, tant ils cachent des enjeux plus fondamentaux encore.

La puissance des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) pourrait en effet interroger très profondément jusqu'à la vocation même de l'École : influence de ces outils sur la cognition, facilité d'accès au savoir, collecte des données personnelles, etc.

Il est vrai que beaucoup de gens sont accoutumés à l'utilisation d'environnements propriétaires proposés par une ou deux multinationales en position de quasi monopole, y compris dans les milieux éducatifs. L'appropriation d'environnements libres tels que « Linux » ou « libroffice » nécessite donc un peu de curiosité, d'investissements et d'efforts : mais ne s'agit-il pas justement de dispositions que l'école mérite de cultiver ?

D'ailleurs, le temps à consacrer pour l'apprentissage initial est finalement très court : une fois passé, viens vite le temps du confort, de la liberté de choix et de l'autonomie.



Si l'expérience réussie de Saint-Léger peut offrir une perspective utile dans cette dynamique de sensibilisation du public sur ces questions, j'en suis très heureux et nous pouvons nous en féliciter.

Le reportage à l'école Jean Moulin est disponible sur le site web de ARTE ainsi que sur le site web de la commune ; on y voit des élèves studieux et attentifs dans une classe équipée : bon visionnage !

Olivier Guillard, Maire Adjoint



Le Président de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France, M. Thierry Clerc (deuxième au fond en partant de la gauche) grâce à qui les enfants ont pu bénéficier d'une animation remarquable sur la faune de la forêt.



A la rentrée, un dictionnaire pour tous les élèves du cours préparatoire de M^{me} Martinache.





Cette année, les pas de nos Aînés les ont conduits dans le Perche, au cœur du **pays bellêmeois**. Après la visite d'un élevage de chevaux percherons, déjeuner à Bellême, au golf du Normandy Country Club : un restaurant d'excellence dans un cadre superbe. Puis visite de la Perrière, petite cité millénaire de caractère et démonstration de la confection du filet brodé, spécialité qui fit la renommée de la ville. Et pour finir, goûter dans une ferme-boulangerie où la fermière-boulangère leur expliqua la fabrication du pain à l'ancienne ainsi que sa production biologique de blé et de farine.

À L'ABBAYE DES VAUX DE CERNAY



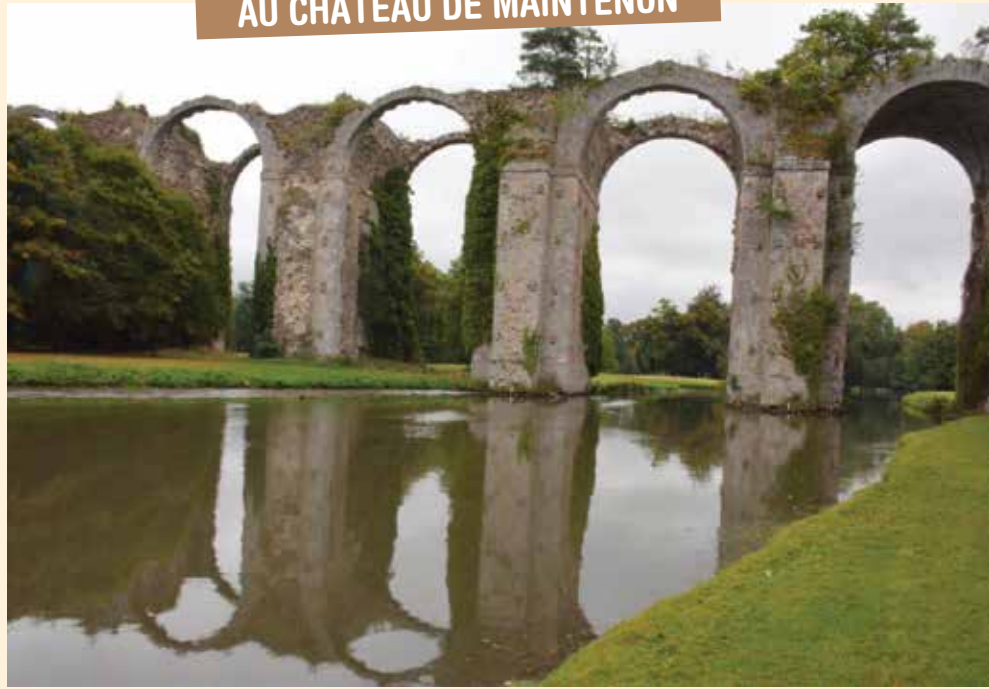
Promenade commentée et goûter à l'Abbaye des Vaux de Cernay

Visite agréable et enrichissante pour 22 personnes grâce aux commentaires pertinents de Mme Anne-Marie Marteau qui mit gracieusement son savoir à la portée de tous.



Avec les Jeudis du patrimoine sous la conduite de M^{me} Anne-Marie Marteau

AU CHÂTEAU DE MAINTENON



AU COCHON GRILLÉ

Un dimanche d'avril



AU CHÂTEAU DE CHANTILLY

Avec l'association du jumelage



Nos jeunes ont du talent...



VICTOR LEVECQUE ET PHUNAMBULE DES AUGES MÉDAILLÉS D'ARGENT POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE EN CONCOURS COMPLET D'EQUITATION AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE !

Après l'obtention de son BAC ES, un nouveau titre de champion de France cet été (le 4^{ème}) et sa rentrée à Science Po début septembre, Victor s'offre un doublé en Italie à Montelibretti. Médaillé d'argent par équipe et en individuel chez les Juniors aux Championnats d'Europe. (8 médailles européennes en 4 ans).

Victor confirme son statut d'espoir de l'équitation française. Il a été choisi pour être l'ambassadeur du concours complet d'équitation et soutenir la candidature de Paris aux JO 2024.

Il poursuit depuis septembre la compétition dans la catégorie Jeunes Cavaliers.

Victor vise désormais les Championnats du Monde des -25 ans.

www.victor-levecque.com - www.facebook.com/victorlevecque



Doriane MÉTAYER

Parcours agricole avec un BTS ACSE à la Bergerie Nationale de Rambouillet appuyé par un apprentissage au sein d'une exploitation laitière caprine dans les Yvelines à Auffargis. Belle et enrichissante expérience. Je voulais vivre dans la nature, avoir quelques chèvres, faire du fromage. Sans doute comme Heidi, un rêve d'enfant. J'ai poursuivi dans ce milieu en travaillant en tant que conseillère agricole en Haute-Savoie. Mais c'est en approfondissant dans ce domaine et plus particulièrement en m'intéressant à ce que peuvent représenter aujourd'hui les fermes actuelles en terme de pollution... que j'ai vite compris qu'il fallait que je fasse marche arrière ou du moins aider à la préservation des petites exploitations agricoles plus responsables en achetant les produits locaux. Je m'intéresse aussi au jardin permaculturel, à la cause des êtres vivants... Bref raccourci. Mais à cela s'ajoute la création artistique à laquelle je m'adonne depuis que je suis petite. Toujours à découper, coller, dessiner, fabriquer. J'en fais aujourd'hui mon métier. J'ai créé une micro entreprise qui porte le nom d'Amerindo (Amérindien et « do » début de mon prénom Doriane). Je réalise des bijoux ethniques, des attrape-rêves... inspirés de ces contrées lointaines (Amérique du Nord etc) que j'affectionne particulièrement. J'essaie donc de mêler ma passion pour la nature à ma passion pour la création en m'inspirant d'elle et en utilisant des matières naturelles... Je donne aussi une deuxième vie aux objets et aux plumes par exemple que je ramasse dans les fermes.

De la terre aux bijoux



Créations Amerindo - 06 72 37 42 53 - [amer1do.tumblr.com](https://www.amer1do.tumblr.com)



La permaculture expliquée par Yoanna Marescot a permis aux auditeurs venus nombreux de prendre conscience, s'il le fallait encore, de l'urgence qu'il y a à changer les pratiques agricoles dans un plus grand respect de l'environnement.

Bravo à cette jeune conférencière pour la qualité de sa prestation et pour son engagement au service de ses convictions.



Yoanna MARESCOT

Un résumé de mon parcours depuis mon CM2 à Jean Moulin :

2000/2007

Collège et lycée à Sainte Thérèse

2007/2009

Université Pierre et Marie Curie à Paris, première et deuxième année de licence de Science du Vivant

2009/2010

Université d'Austin au Texas, troisième année de licence en échange universitaire

2010/2011

Je fais des petits boulots de barmaid, serveuse, mais j'ai aussi été guide interprète dans un parc en Afrique du sud pendant 3 mois pour des Safaris photos à Mopaya Lodge.

2011/2012

En CDD de 2 mois au CNRS de Montpellier, je suis formée avant de partir 6 mois sur les Iles Kerguelen, employée comme Volontaire Service Civique (VSC) par l'Institut Polaire Paul Emile Victor (IPEV). Kerguelen, archipel de l'Océan Indien à 6000 km de tout continent, on y accède seulement en bateau, aucun humain n'est autorisé à y résider plus de 16 mois consécutifs. Plus de la moitié de l'archipel est en réserve intégrale, l'Homme y est autorisé rarement et exceptionnellement seulement pour quelques missions scientifiques. J'embarque donc début octobre 2011 pour 10 jours de traversée sur le Marion Dufresne II qui ravitaille une partie des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF). Je passe dans un premier temps 2 mois et demi dans une cabane (la cabane du guetteur) qui domine une colonie de manchots de 200 000 couples. Avec une chercheuse russe et un étudiant en thèse, j'y apprends la vie simple, la contemplation, les petits plaisirs, c'est le début d'une vie plus permacole pour moi. J'y rencontre également mon compagnon qui, passionné d'oiseaux, travaillait sur la

dynamique des populations d'oiseaux marins des Kerguelen mais aussi sur otaries, et éléphants de mer. Il terminait ses 16 mois sur les îles.

2012/2014

Master en Ecologie, Ingénierie en Ecologie et Gestion de la biodiversité (IEGB), à l'université Montpellier 2. J'oriente mon diplôme vers l'agro-écologie et je découvre le concept de permaculture à la fin de mon année de master. Séduite par le concept et curieuse d'en savoir davantage, nous décidons, mon copain et moi, de partir un an pour nous former à la pratique.

2014/2015

12 mois de WWOOFing (World Wide Opportunities on Organic Farm) en Nouvelle Zélande. Nous y avons, entre autres, gardé une ferme de 60 hectares, avec un troupeau de 15 vaches allaitantes et un taureau (Race Red Poll), tout en bio et s'inspirant de la permaculture. Nous y avons découvert la biodynamie sur d'autres fermes, les greffes, les boutures, les principes de respect de la vie du sol, de la gestion de l'énergie pour viser l'autonomie. Nous avons travaillé sur la mise en place d'un Jardin-Forêt (système vivrier qui tend vers un maximum d'autorégulation et qui repose sur des plantes majoritairement pérennes, demandant peu d'énergie et d'entretien, comme arbres à coques, fruitiers, arbustes à petits fruits, artichauts...). Nous avons aussi découvert le plus vieux jardin forêt de Nouvelle Zélande qui a 20 ans et qui offre une diversité de fruits, de petits fruits et de légumes vivaces avec peu d'intervention, au grand bonheur des maîtres du lieu.

2015/2016

De retour en France, je passe mon certificat de permaculture à Montlouis sur Loire avec Claire et Gildas Véret. En août 2016 c'est le début de notre installation sur les terres agricoles de mon copain en Charente maritime, 1,5ha. Nous construisons une maisonnette de 20m² en partie en autoconstruction, ossature bois, isolation paille et enduit terre paille. Nous plantons des arbres et nous souhaitons démarrer une activité de petite pépinière s'inspirant des principes de la permaculture au printemps 2017.

A la bibliothèque



Courriel : stleger.bibliotheque@gmail.com
Blog : <http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com/>



Gaëlle Asanovic vivement félicitée pour son excellent travail par Monsieur le Maire lors de son "passage de témoin" à Dorothée Moutet qui assure maintenant la responsabilité de la bibliothèque.

Accueil du public

Mercredi : 15H30 – 18H00
Vendredi : 16H00 – 18H00
Samedi : 10H00 – 13H00

DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNÉE Calendrier 2016-2017



CERCLE DE LECTURE
1^{er} vendredi de chaque
mois



L'HEURE DU CONTE
1^{er} mercredi de chaque
mois



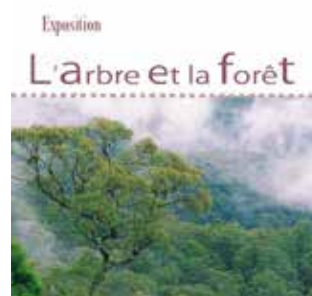
PROJECTION PUBLIQUE
TERRA de YAB
décembre 2016



LES ACCUEILS DE CLASSE
Le livre s'anime en bibliothèque
Les outils d'animation & la projection du film TERRA
le cycle du papier
L'arbre & la forêt



EXPOSITION
Le cycle du papier
Samedi 21 janvier 2017



EXPOSITION
L'arbre et la forêt
Samedi 18 mars 2017



EXPOSITION
BARTELO CIRCUS
TAPIS DE LECTURE
Fête de la St Jean
Juin 2017



Union Nationale des Combattants Section de Saint-Léger

BUT : Défendre les valeurs qui ont fait notre beau pays afin de garder haut le pavillon de la France : elle en a bien besoin.

Qui peut adhérer ?

Tous ceux qui désirent faire vivre cet idéal :

- Les Anciens Combattants des guerres 39-45, Indochine, Algérie
- Les combattants des Opérations Extérieures (OPEX) : Afghanistan, Mali, Yougoslavie...

- Les veuves des Anciens Combattants,
- Ceux ayant effectué leur service militaire,
- Les sympathisants et sympathisantes.

La cotisation est de 25€ par an :

17€ vont à l'Union des Combattants (UNC), organe national pour :

- aider les membres nécessiteux et leurs veuves (et ils sont nombreux !)
- divulguer le bimensuel « la Voix du Combattant »
- aider certaines associations caritatives.

Le solde de la cotisation est utilisé pour payer les gerbes lors des différentes cérémonies patriotiques.

Actuellement, nous ne sommes qu'une quinzaine de membres. Nous pourrions être au moins le double dans notre village. Levez-vous et rejoignez-nous ! *Un bel exemple de civisme qu'il convient de saluer.*

Prendre contact avec le colonel (H) Hanotaux Christian, président des A.C. de Saint-Léger au 9 grande rue à Saint-Léger - T. 01 34 86 34 02

E-mail : christian.hanotaux@wanadoo.fr

C. Hanotaux

La commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918



NOUVELLE AVENTURE POUR LES HABITANTS DE SAINT-LÉGER !

Grâce à un terrain mis la disposition de Culture et loisirs par la mairie, les léodégardiens peuvent désormais laisser libre cours à leur imagination pour créer un espace permacole avec jardin potager, verger, poulailler, atelier confitures et plus si affinités !

Avec enthousiasme une soixantaine de personnes avaient répondu présents, le dimanche 25 septembre pour assister à la présentation des grandes lignes de la permaculture. Yoanna Marescot, une jeune de notre village partie en Charente Maritime avec un beau projet de vie axé sur cette nouvelle approche systémique en était l'intervenante. S'en sont suivis un pique-nique, lui aussi partagé, et la visite du terrain situé derrière les ateliers techniques municipaux, sur la route de Rambouillet.

Dans une ambiance chaleureuse mais studieuse, Hubert Marteau, animateur de l'activité « Jardins vivants », a exposé les détails du projet à venir. A peine quelques gouttes sont-elles venues perturber cette belle journée automnale.

Depuis, le terrain a déjà bien changé. Vous pouvez suivre l'évolution sur le blog créé par Gaëlle Asanovic (un grand merci) :

<http://jardinsvivants.blogspot.fr>

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. C'est une belle aventure humaine !

Contact : Hubert Marteau - 06 72 59 29 10

MAIS LAISSONS PLACE AUX IMAGES...

Le terrain au premier jour...



C'est parti ! Tout le monde s'y met...



Préparation du terrain : la valse des brouettes pour répandre du fumier, de la paille ou du BRP sur le sol.



Grâce à des amis les premières plantations ont lieu : fraisiers, noisetiers, framboisiers, pommiers, lilas...



Etude du sol, pour créer une mare



Et puis autour d'un café, les idées continuent de germer ...

★ **Fête de la pomme et de la châtaigne 2016 ...un temps idyllique !**



Merci à tous ceux qui nous ont aidés et qui sont venus participer



★ **Nouvelle activité : Broyeur Itinérant**



Grâce à une subvention du PNR, l'association peut désormais mettre à disposition deux broyeurs (thermique et électrique) pour le broyage des végétaux sur les communes de Rambouillet, Poigny, Le Perray et Saint Léger. Les léodégariens doivent contacter Frans Yves Marecot (0660661353) pour tout renseignement.

★ **Bourse aux jouets-marché de Noël**

Toute la journée de samedi, un atelier de bricolage animé par Patricia Ducerf, a été proposé gratuitement pour les petits et les grands. Celui-ci a remporté un vif succès. Tout comme la bourse aux jouets et le marché de Noël. La vente de soupe et d'objets réalisés par nos soins nous a permis de reverser un peu plus de 600€ au Téléthon. Pour ce week-end également nous remercions tous ceux qui nous ont aidés.



★ **Stage théâtre Intergénérationnel du 10 au 14 Avril 2017
Retrouver le sérieux de l'enfant qui joue !**

Nous avons le plaisir de vous proposer de participer à un stage théâtre intergénérationnel pendant les vacances scolaires de printemps.

A raison de deux heures par jour vous allez pouvoir vous initier ou approfondir votre pratique théâtrale. A travers des exercices ludiques, vous aborderez le travail de l'acteur dans ses différentes dimensions que sont : le corps, la voix, la respiration, la diction, l'imagination, l'émotion, l'espace scénique...

Une période courte idéale pour débiter, découvrir, se lancer, et tout simplement s'amuser !

Une semaine pour apprendre ensemble, pour confronter les expériences ou les inexpériences de chacun, le tout encadré par une comédienne professionnelle qui s'adapte au rythme de chacun.

Enfants, ados et adultes pratiquent l'activité ensemble et apprennent les uns des autres.

Les inscriptions sont possibles en famille, enfants, parents et grands-parents, ou individuellement de 9 à 99 ans !



Scène Zen

L'atelier théâtre a accueilli 14 adhérents (cours le jeudi soir et 1 dimanche sur 2).

En juin, à Saint-Léger, franc succès pour « Re-créations », un divertissement théâtral interactif ludique et humoristique.



En novembre, à Saint-Léger, nous avons fait salle comble avec « Jusqu'au ciel ! », la création de l'année, puis nous avons joué à Gressy ce spectacle « déjanté » qui a suscité l'enthousiasme des spectateurs parmi lesquels des élus des municipalités environnantes qui souhaitent que nous jouions chez eux.

SCÈNE ZEN, c'est aussi l'atelier de dessin modèle vivant qui accueille 12 inscrits 1 vendredi par mois.



Sport Santé et Bien-Etre



Pascal Bayssat, notre coach, s'est envolée pour d'autres horizons.



JUDO CLUB



Encore une nouvelle saison qui s'annonce prometteuse! Nos compétiteurs semblent bien motivés pour accéder à leur meilleur niveau. Trois d'entre eux ont participé en ce début de saison au tournoi de Sens (international) qui les a préparés aux championnats de France qui ont eu lieu le 29/30 octobre 2016 au vélodrome de Saint Quentin en Yvelines.

Quant aux plus jeunes, ils combattront lors des rencontres inter-clubs et découvriront les joies de la victoire et l'apprentissage de la défaite ...parfois.

Le club pour cette nouvelle saison propose

toujours trois plages horaires pour les enfants (à partir de 5 ans), ce qui nous permet de nous adapter aux horaires des différents établissements scolaires. Les adultes et ados se retrouvent pour un entraînement de judo le lundi soir et une séance de préparation physique ouverte au « non judokas » le jeudi soir. On y retrouve des participants de tous âges et tous niveaux, avec un dénominateur commun une séance de cardio training et muscu dans la bonne humeur, et parfois la souffrance!!! (courbatures assurées!) Cela semble plaire car notre effectif augmente d'année en année.

L'association au club du Perray permet aux compétiteurs les plus motivés de bénéficier de deux entraînements supplémentaires les mercredis et samedis ainsi que d'une deuxième séance de préparation physique le mardi soir.

N'hésitez pas à nous contacter, ou venir nous rencontrer pour plus d'informations.

Le bureau (Coralie, Florence et Olivier)



Saint-Léger Tonic

Cet été, après une année de stabilité des effectifs, Saint-Léger Tonic a

clôturé deux fois la saison.

Le 4 juin 2016, notre traditionnel gala a permis à nos enfants de montrer à leurs familles les apprentissages et les progrès effectués au cours de l'année.

L'ultime évènement a été une participation remarquée à la fête du village, le 19 Juin dernier. Nos olympiades familiales ont permis de rassembler 21 équipes parents-enfants qui se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur sur les épreuves organisées par Olivier Resnier :

- Quilles landaises
- Tir à la corde
- Course en sac,
- Parcours d'échasses
- Parcours en aveugle (parent guidé par un enfant)
- Mini Basket

Nous avons profité de la pause estivale pour mettre en place notre nouveau site, sur lequel vous trouverez nos activités, nos coordonnées et nos documents d'inscription.

Venez nous retrouver sur <https://sites.google.com/site/saintlegertonic/>, ou sur le site de la Mairie de Saint-Léger, rubrique associations.

Notre équipe d'encadrants est toujours à votre disposition pour former vos enfants :

Sandrine Gros pour le Street Jazz,
Emilie Magron pour la Danse Classique,



Olivier Resnier pour l'Eveil Corporel et le Multi Sports, ou vous permettre de rester en forme :

Anne Lize Duval pour le Renforcement Musculaire et le Cardio Training,
Emilie Magron pour les Barres au Sol,

Sylvie Jolly et René Verardo pour la Randonnée.

Il nous reste des places, n'hésitez pas à nous contacter, vous pouvez effectuer un cours gratuit pour tester l'activité de votre choix. A bientôt.

Le Président, Marc Mendowski

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Président | Marc Mendowski 06 80 62 73 02 | marc.mendowski@parker.com - Trésorière | Christèle Saint Mleux 06 22 18 73 78 | blanchard_christele@yahoo.fr

Secrétaire | Sophie Jasinski 06 28 26 56 57 | sophie_jasinski@yahoo.fr



Association St-Léger-Jumelage

Veni, Vidi, Chantilly...



10 ans déjà ! 10 ans que Saint-Léger et la commune italienne de Marliana décidaient de convoler en justes noces. Un anniversaire qui s'est fêté sous un soleil radieux les 10/11/12 septembre 2016, donnant un petit air de Toscane à notre village. Il y eut l'apéritif d'accueil dans les jardins de la mairie (la cour de l'école !), le pique-nique dominical dans une très belle chaumière des Bruyères, l'escapade matinale aux Vaux de Cernay, la balade vers la Pierre Ardoue, le dîner tropical dans une Maison du Village décorée zouk, et surtout la découverte (en italien) du château de Chantilly, de son musée du cheval, de ses experts en dressage et de son restaurant très classe. Un 20 sur 20 de l'avis même de nos hôtes, qui se décarcassent déjà à la recherche d'un programme « equivalente » pour le futur voyage 2017 des membres de Saint-Léger Jumelage !



Pour tous renseignements sur l'association Saint-Léger-Jumelage, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90

L'USY, c'est aussi la pétanque !



Un tournoi à la St Jean très disputé pour la section pétanque de l'USY



L'Association paroissiale



Un dîner très couru : le traditionnel dîner paroissial du mois d'octobre où chacune et chacun apportent un plat fait maison, celui que l'on réussit le mieux, pour le plaisir du partage.....
Le concours du plus beau gâteau est un régal pour les yeux avant d'être celui des papilles.
Le tirage de la tombola offre des lots très variés grâce à la générosité de nos commerçants. Qu'ils en soient remerciés.
Cette année encore, que du plaisir pour toutes les générations réunies.

Le président : Jean De Chasseval





SAUVONS NOS ARBRES

www.sauvonsnosarbres.org
contact@sauvonsnosarbres.org
sauvons nos arbres sur Facebook



NOS ARGUMENTS ENFIN ENTENDUS

Nous n'avons eu de cesse pendant ces 6 dernières années d'expliquer aux différents directeurs de l'ONF des choix plus que contestables retenus dans leur plan d'aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet qui avait été établi pour la période 2006-2025.

Au-delà de notre présence, notre implication reconnue de nos pairs dans un grand nombre de réunions et d'évènements organisés pour l'avenir de nos forêts périurbaines franciliennes avec ou sans la présence de l'ONF ont porté leurs fruits.

Nous avons dirigé l'atelier d'Ile-de-France Environnement jusqu'à que cet organisme devienne une sous-entité de France Nature Environnement.

Nous avons animé un débat sur l'exploitation sylvicole et les techniques de coupes devant plus de 200 forestiers professionnels lors d'un colloque organisé par l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France.

Nous sommes aujourd'hui l'un des deux représentants des usagers au sein du comité de gouvernance des forêts périurbaines de l'ONF. Pendant tout ce temps, notre discours n'a jamais changé au regard des modes de gestion traumatisants qu'utilisait

l'ONF lors de notre création en 2009 et les absences de communication envers les usagers. Ces différentes actions et la reconnaissance des actions et positions de notre association au regard de la forêt ont enfin reçu une écoute attentive de l'ONF.

Les récents changements aux diverses Directions de cet office avec la mise en place de responsables beaucoup plus ouverts au dialogue avec les usagers, et les régulières rencontres avec eux ont conduit à des évolutions notables dans leur communication envers le grand public et les associations représentatives.

UNE PREMIERE VICTOIRE

Le 16 septembre 2015, par la voie d'un communiqué de presse, l'ONF a officialisé qu'elle procéderait à la modification du plan d'aménagement de la forêt domaniale de Rambouillet. La mise en place de ce modificatif, qui aura lieu dans le courant de l'année 2016, fait suite à un inventaire que nous réclamions depuis le début et qui a porté sur l'ensemble des parcelles qui devaient être exploitées dans le plan initial soit près de 3400 hectares.

L'ONF a pris en compte les demandes des usagers de mieux préserver les paysages forestiers, et la dimension écologique a également été étudiée. Au-delà de sa mission de renouveler

les peuplements, l'ONF a décidé d'être plus attentif aux demandes sociales et à la préservation de la biodiversité, ce qui se traduit par l'adaptation de sa gestion forestière.

LA FUTAIE IRREGULIERE

L'ONF va développer un mode de sylviculture appelé « futaie irrégulière ». Cette technique s'applique à des arbres d'âges et de diamètres différents sur une même parcelle : ils sont récoltés un à un à leur maturité propre, ce qui maintient en continu des arbres sur la parcelle. La « futaie irrégulière » sera engagée lorsque les conditions de sol et la dynamique forestière y sont favorables, lorsque le peuplement est déjà composé d'arbres de diamètres différents, pour des raisons paysagères et pour assurer des continuités écologiques. La surface en « futaie irrégulière » passe ainsi de 190 ha à 1390 ha. Cette technique sylvicole, que nous réclamons depuis le début, va enfin être utilisée à plus grande ampleur au détriment de la futaie régulière (que nous nommons « coupe rase »). Nous devons maintenant rester vigilants dans la mise en application de ces changements annoncés.

Collectif « Sauvons nos arbres »
6 rue de la Mairie
78610 Saint-Léger en Yvelines
www.sauvonsnosarbres.org



UNE SORTIE PREVUE EN FORET

Le samedi 10 septembre 2016

Nous avons prévu de procéder à une sortie en forêt de Rambouillet avec nos adhérents le samedi 10 septembre 2016. A cette sortie était présent un agent forestier pour nous apporter son expérience et sa vision de la forêt.

Un dimanche à la chasse pour la 4ème année consécutive. C'est avec plaisir que le 16 octobre dernier, la société de chasse a accueilli 7 nouveaux non chasseurs, afin de leur faire découvrir le territoire et passer une matinée à la chasse. Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un bon repas convivial durant lequel les uns et les autres ont pu partager leurs impressions. Merci à tous et à l'année prochaine.



Une journée pédagogique sur la faune qui nous entoure, avec le concours de la Fédération des Chasseurs (FICIF). La société de chasse de Saint-Léger a fait partager aux enfants de l'école une présentation des espèces de mammifères et oiseaux que nous pouvons rencontrer sur notre territoire.

Les enfants ont pu approfondir leurs connaissances (habitat, mode de vie...). Ils ont été très intéressés et sensibilisés à tous ces animaux qui vivent dans notre bel environnement.

Je remercie l'équipe pédagogique, en particulier M. Le Directeur, ainsi que la Mairie pour le prêt de la salle du conseil, mais également la FICIF pour tout le matériel pédagogique fourni et le personnel technique très performant.

Merci à tous.

François MARIE



M. Thierry Clerc, réélu à la tête de la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Ile de France, le 4 juillet dernier. La FICIF regroupe tous les chasseurs des 7 départements franciliens : le département de Paris, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts de Seine, de la

Seine St Denis, du Val de Marne et du Val d'Oise. Toutes nos félicitations au Président.

La vie de nos centres équestres



En 2016, 18 cavaliers se sont qualifiés pour les championnats de France qui se déroulaient du 2 au

10 juillet pour les poneys et du 16 au 24 juillet pour les chevaux.

Entre octobre 2015 et juin 2016, nous avons parcouru des centaines de kilomètres pour participer à de multiples concours et gagner les points de qualification.

Lors de la semaine « poney », Inès, Sarah, Margot, Emilie, Maud et Axelle ont constitué deux équipes pour leur première participation, accompagnées de leur monture Dolly, Fraise et Malice des Bois. Les couples Dorine/Stella, Estelle/Minstrel et Raphaëlle/Quiver ont également participé en épreuve individuelle.

Nos cavaliers Amélie, Anaïs, Axel, Laure, Pauline, Philippe, Salomé C., Salomé T. et Valentin ont concouru sur les épreuves « cheval » avec Bella, Mignone, Oblady, Shamrock, Sentimentale et Serko.

Pas de podium cette année mais une dixième place en équipe pour la Team les Sauterelles et de belles expériences et aventures pour tous avec quelques bons résultats et des déceptions pour certains.

Les championnats sont la récompense d'une année de

LA VIGNERIE, un centre équestre très fréquenté des Léodégariens

préparation, de journées passées en concours avec parfois des départs très matinaux à s'entraider, s'encourager...

C'est un esprit d'équipe avec les cavaliers, les poneys, les chevaux, Yannick et Madison, les coaches mais aussi les familles et accompagnateurs où les moments de concentration et de sérieux lors des épreuves font place aux moments de partage, aux fous rires, aux visites des stands et à la découverte des autres disciplines équestres.



« Team les Sauterelles » Inès, Margot, Sarah et leur coach Madison

CONTRE LES NUISANCES SONORES à la Mare Gautier

Par arrêté du Maire en date du 18-09-2015, la mise à l'eau et la navigation, sur l'étang, d'un engin de modélisme quelconque sont interdites.

L'utilisation de tous engins flottants, volants, roulants à moteur thermique est interdite autour du site de la Mare Gautier.



ABATTAGE DES ARBRES



L'abattage des arbres est strictement réglementé et doit faire l'objet d'une demande auprès des services de la Mairie. Ceux-ci ainsi que les associations de défense de l'environnement et de la forêt sont particulièrement vigilants afin de faire respecter la législation très stricte en la matière.

LUTTE CONTRE LE BRUIT



Nous vous permettons de vous rappeler les termes de l'arrêté du 20 juillet 1992 concernant les mesures de lutte contre le bruit, à savoir :

***Article 7 :** les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h précises.

***Les activités artisanales** sont strictement interdites en dehors de la zone réservée à cet effet.

En cas de non-respect de ces horaires, des poursuites pourraient être engagées. Nous comptons sur votre compréhension pour assurer le bien-être de tous.



APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

à la déchèterie, Route de Rambouillet.

La déchèterie ouvre ses portes aux habitants munis d'une carte d'accès, deux matinées par semaine :

→ le samedi de 9h à 12h

→ le lundi de 9h à 12h

POUR OBTENIR UNE CARTE D'ACCÈS AU SITE, ADRESSEZ-VOUS À LA MAIRIE AVEC :

→ un justificatif de domicile

→ la photocopie d'une pièce d'identité

RAPPEL

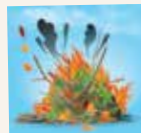
Déjections canines

Un brin de respect et deux doigts de civisme...

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi qu'autour de la Mare Gautier, de l'aire de jeux, dans la ruelle des Oiseaux, dans la rue du Rocher...



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS



Les conditions à respecter scrupuleusement en sont les suivantes :

- le brûlage est autorisé du 1^{er} octobre au 30 avril de 10h à 16h
- il est formellement interdit le dimanche
- seuls les déchets verts végétaux secs peuvent être brûlés
- le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers, des voies communales et des chemins ruraux aucune gêne, aucun danger, aucune insalubrité notamment par les fumées qu'il dégage.
- le particulier doit s'assurer que le brûlage s'effectuera dans une zone dégagée, ne comptant aucun matériau combustible susceptible de propager le feu.
- le brûlage doit se faire sous la surveillance permanente d'une personne qui doit pouvoir disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle s'assurera que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.
- le brûlage s'effectue dans le respect des dispositions du code forestier.

UNE NOUVELLE PERMANENCE ASSURÉE EN MAIRIE



ASSISTANTE SOCIALE

Madame Roblin, assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Saint-Léger en Yvelines, les lundis après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement.

Pour prendre rendez-vous, contacter les numéros suivants :

Tél. 01 34 83 69 30 - Port. 07 61 53 37 04



L'État simplifie mes démarches dans les Yvelines !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- > Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- > Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- > Je prends rendez-vous dans l'une des 34 mairies des Yvelines mises à disposition (*liste ci-dessous*).
- > Je rassemble les pièces justificatives.
- > Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- > Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Pour toute information :

www.service-public.fr - www.yvelines.gouv.fr



Liste des 34 mairies : Aubergenville - Beynes - Bonnières-sur-Seine - La Celle-Saint-Cloud - Chatou - Le Chesnay - Conflans-Sainte-Honorine - Elancourt - Guyancourt - Houdan - Houilles - Jouy-en-Josas - Limay - Maisons-Laffitte - Mantes-la-Jolie - Mantes-la-Ville - Maurepas - Montigny-le-Bretonneux - Les Mureaux - Noisy-le-Roi - Le Pecq - Plaisir - Poissy - Rambouillet - Rosny-sur-Seine - Saint Arnoult en Yvelines - Saint-Germain-en-Laye - Saint-Rémy-les-Chevreuse - Sartrouville - Trappes - Triel-sur-Seine - Vélizy Villacoublay - Versailles - Viroflay



Autorisation de sortie du territoire à partir du 15 janvier 2017

L'article 371-6 du Code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Le décret n°2016-1483 du 02-11-2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et en particulier prévoit l'utilisation de l'imprimé CERFA n°15646*01 (à chercher sur internet).

Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

Sur la place du Gros Billot et à la mare Gautier une borne de rechargement électrique



Vous avez pu remarquer une borne à l'effigie de Rambouillet Territoires sur la place du Gros Billot et à la mare Gautier.

Ces bornes financées par la Communauté d'Agglomérations Rambouillet Territoires, elle-même subventionnée par l'ADEME, sont destinées au rechargement des véhicules électriques des Léoégariens et des visiteurs.

Ces bornes permettent la recharge de deux véhicules en même temps, avec deux types de prises : type 2 standard européen pour un rechargement accéléré 18 kva et type domestique E\F à 7 kva pour les petits véhicules, scooter et cycles. Une supervision et une boucle de détection sont installées sous chacun des deux emplacements pour la gestion des services et détecter les véhicules ventouses



Trois modes opératoires pour le rechargement :

- * par smartphone en flashant le QR code sur la borne
- * en entrant directement l'adresse URL affichée sur la borne
- * en demandant un badge à Rambouillet Territoires, via le site internet www.rt78.fr, badge gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomérations.

En 2016 : Rezo Pouce, un réseau d'auto-stop organisé pour bouger



A partir d'avril 2016, vous pourrez bénéficier d'une offre de transport complémentaire pour vos petits déplacements.

Avec 8 autres communes des Yvelines à ce jour, notre commune a adhéré à l'association Pouces d'Yvelines qui met en place un réseau d'autostop organisé dans les Yvelines. Ce dispositif sera basé sur Rezo Pouce, un dispositif opérationnel en Midi-Pyrénées depuis 2010 et qui couvre aujourd'hui 140 communes. www.rezopouce.fr

Le principe est d'organiser et sécuriser la pratique de l'auto-stop et ainsi de proposer un mode de déplacement alternatif, peu coûteux et complémentaire à l'offre de transports en commun existante.

Comme pour l'autostop classique, il n'y a pas de rendez-vous mais les conducteurs et les passagers sont adhérents à une structure qui leur permet de s'identifier et donc de vaincre les craintes liées à l'autostop. Les arrêts sont repérés ce qui facilite et sécurise la rencontre entre les conducteurs et les passagers.

Pour adhérer, à partir de 16 ans, il suffit de s'inscrire en ligne à partir de début mars sur la page Pouces d'Yvelines du site Rezo Pouce ou en mairie. Une copie d'une pièce d'identité, du permis de conduire pour les conducteurs et la signature de la charte vous seront demandées pour recevoir votre kit passager et/ou conducteur (carte de membre, fiches conseils, cartes des arrêts, macaron pour les automobilistes).

L'implantation «d'arrêts sur le pouce» à des points stratégiques : Place du Gros Billot et Route de Rambouillet, permet aux usagers de se donner rendez-vous sur des lieux favorables et sécurisés pour la pratique de l'auto-stop.

Gratuit pour les utilisateurs et basé sur la solidarité, Rezo Pouce apporte bien plus qu'une solution de mobilité et contribue à une vie rurale plus conviviale. Par ailleurs, le dispositif est amené à évoluer et sera complété courant 2016 par une application mobile.

POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS INTERROGATIONS SUR REZO POUCE, UNE RÉUNION D'INFORMATIONS VOUS A ÉTÉ PROPOSÉE À LA MAIRIE DE SAINT-LÉGER EN YVELINES.

Trophée de la mobilité pour Pouces d'Yvelines



A l'occasion des assises de la mobilité du STIF, le vice-président de la région en charge des transports a remis aux fondateurs de Pouces d'Yvelines, le trophée de la mobilité dans la catégorie modes individuels motorisés et sécurité routière (décembre 2016)



Laurence Gauget

Psychothérapie avec Relaxation

Je reçois les adultes en séance individuelle
le mercredi et le samedi sur rdv

Atelier Mandala

1 mercredi matin par mois - dates sur mon site

06.43.28.31.16 - lgauguet@hotmail.com

2 route de Gambaiseuil 78 610 Saint-Léger en Yvelines

www.Laurence-gauget.over-blog.com

Audrey



Bien-être & Énergie

T. 07 85 52 23 87

audreyblincassin@gmail.com

www.audrey-bienetre-energie.com

2 Route de Gambaiseuil
78610 Saint-Léger en Yvelines

Séances du lundi au samedi
sur RDV.

COURS DE COUTURE



Envie de savoir coudre ?

Pour vous ou votre famille ?

*Vous n'osez pas vous lancer ou avez perdu
l'habitude ?*

Rejoignez l'atelier couture de Saint-Léger-en-Yvelines
(Association culture et loisirs)



Contact :

Marie-Pierre Allouche

01 34 86 38 24

06 11 23 64 81

mpurvoy@gmail.com

... Quelques éclats d'une vie !

Serge LARROQUE



Sortie littéraire à Saint-Léger:

Nouvelles et Poésie

Un témoignage poignant, chargé de nostalgie et
et d'émotions fortes, puisé dans un vécu riche en
« éclats d'une vie » active et passionnée.

Serge Larroque 01 34 86 30 66
serge.larroque@live.fr



Com 2 Access

est l'Agence de Communication 360°
pour vous conseiller et vous accompagner
dans vos projets !

- Identité visuelle
- Web
- Réseaux sociaux
- Événement
- Print petit format
- Print grand format
- Photographie
- Vidéo

...

Votre communication, Notre métier...



Julie DELORME

Directrice de l'Agence & Chef de Projets

06 09 30 34 87

com2access@gmail.com

www.agencecom2access.com



29 grande rue
78610 Saint-Léger-en-Yvelines

**Nouveaux Horaires
Nouvelle Carte**



«L'huître Sur Le Zinc»

Réservation: 01.34.94.09.81

3 Rue De La Mairie
Saint-Léger En Yvelines

**Océane Vous Accueille
Midi Et Soir Du Mardi Au Samedi
Et Le dimanche Midi**

**Aussi Nous Vous Proposons
En plus De Nos Fruits De Mer
Une Carte Préparée Par Notre Nouveau Chef
Philippe.**

Formule Le Midi À Partir De 19€

**Retrouvez Nos Plateaux De Fruits De Mer
En Ligne Livrés Chez Vous Sur Notre Site:**



Naissances 2016

- | Svenja Stanciu Gieger, née le 20 février
- | Leilani Bazin, née le 29 février
- | Ethan Pivot, né le 14 mars
- | Natacha Servel, née le 19 avril
- | Roxane Marie, née le 24 avril
- | Lucie Hébert, née le 01 mai
- | Jade Simon, née le 15 mai
- | Adèle Hofman, née le 22 juin
- | Noah Quintas, né le 06 septembre

Mariages 2016

- | Steve Roberge et Mariam Moussa Adoum, le 28 mai
- | Franck Jorgelin et Jocelyne Richard, le 02 juillet
- | Xavier Tissiez et Julie Kamwanyantambwe, le 16 juillet
- | Ludovic Lorente et Hémeline Huet, le 20 août
- | Tony Collin et Marie Farlet, le 03 septembre
- | Jérôme Le Samedi et Fadoua El Aïmani, le 12 novembre

Décès 2016

- | Serge Harlé, le 04 janvier (91 ans)
- | André Mauté, le 01 mai (79 ans)
- | Gisèle Desrues veuve Bibaut, le 14 août (90 ans)
- | Maryse Deshumeurs épouse Turbier, le 16 novembre (80 ans)
- | Jean-Christophe Victor, le 28 décembre (69 ans).

**Nous adressons toutes nos condoléances
aux familles éprouvées.**

Merci André.

Le 1^{er} mai, tu nous as quittés, nous laissant orphelins.

Tu étais de tous les événements de la commune, de toutes les fêtes, partout où il fallait « donner un coup de main », « retrousser ses manches ». Merci André pour tout ce que tu nous as donné : ta bonhomie, ta franche camaraderie, ta bonne humeur et ton espièglerie qui faisaient de toi un bien brave homme.

Tu nous manques beaucoup.

Tes amis de la commission des fêtes et animations.



Directeur de publication :

Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de St-Léger en Yvelines



Création et Impression : Imprimerie INOV 01 30 59 54 15 - paol@imprimerie-inov.com

Hommage

~ Un voyage sans retour ~



Jean-Christophe Victor, expert en géopolitique et créateur de l'émission «Le dessous des cartes » sur Arte, est mort mercredi 28 décembre à Montpellier (Hérault), à l'âge de 69 ans. Né le 30 mai 1947, Jean-

Christophe Victor est le fils de l'explorateur

polaire Paul-Emile Victor et de la journaliste de télévision Eliane Victor. Après un doctorat en ethnologie et un diplôme de chinois à l'institut des langues orientales (Inalco), il occupe plusieurs postes diplomatiques en Asie. Son premier livre, La Cité des murmures (1986, J.-C. Lattès), est consacré à son expérience en Afghanistan. Entre 1980 et 1989, l'expert en relations internationales rejoint le centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des affaires étrangères. Il participe également à la fondation de l'association Action contre la faim, à la suite de la crise afghane. Après avoir cofondé, en 1988, l'Observatoire européen de géopolitique avec Michel Foucher, Jean-Christophe Victor développe en 1990 une émission de géopolitique, « Le Dessous des cartes », d'abord diffusée sur La Sept puis sur la chaîne franco-allemande Arte. Durant vingt-six ans, il présente ce magazine hebdomadaire qui s'appuie sur des cartes de géographie pour analyser les relations de géographie et les relations internationales. En parallèle, il fonde en 1992 le Laboratoire d'études politiques et d'analyses cartographiques (Lépac) avec Virginie Raisson. Enseignant et conférencier, il anime des séminaires de formation dans des universités ou des entreprises privées à travers le monde. Jean-Christophe Victor est également l'auteur de plusieurs ouvrages de géopolitique, dont le dernier, Le Dessous des cartes Asie, a été publié en septembre aux éditions Taillandier. UN « EMBLÈME » qu'Arte a salué, jeudi, dans un communiqué à la mémoire de l'expert qui « a partagé le quotidien de la chaîne depuis sa création et a contribué étroitement à en façonner l'image » jusqu'à en devenir un « emblème ». La présidente d'Arte France, Véronique Cayla, a rappelé « ses qualités intellectuelles et humaines hors normes.



Paul-Emile Victor reçoit ses amis dans la cabane en bois qu'il avait construite dans le jardin de sa maison, rue Larridon : Maurice Herzog à gauche, Jacques-Yves Cousteau et son teckel à droite. La photo a été prise par son épouse Eliane en 1956.